Cac
FRC
6258

OUI, OUI,

Vous n'ayez pas voulu fatiguer le malade par trop de visites.

ON a bien raison de dire : on ne s'avise jamais de tout. Nos sections sont extrêmement vigilantes ; elles sont continuellement assemblées, continuellement délibérantes : leur patriotisme s'étend par-tout, et même hors de la capitale. Elles inspectent la municipalité de Paris, et veulent lui servir de contre-poids : de temps en temps elles lui donnent des leçons, que la municipalité reçoit avec beaucoup de débonnaireté. Elles envoyent des commissaires au dehors, pour s'informer de la conduite des régimens qui y sont ; elles envoyent dans les municipalités des environs, pour savoir si les agens du pouvoir exécutif ont fait leur devoir en conscience, si leurs rapports sont exacts : elles prennent des citoyens sous leur sauve-garde ; elles s'intéressent à tous les hommes, dont le nom s'est jetté au milieu de la révolution, pour y faire fortune ; elles ont envoyé des députations à M. Lameth, blessé au pouce, pour prendre part à son grave accident. Mais le roi a eu une maladie bien caractérisée ; et elles n'ont point envoyé

Mc W 11673

lui faire de compliment de condoléance, ni prendre des nouvelles de sa santé : c'est un pur oubli.

Que dirons-nous des amis de la constitution? société à la fois politique & populaire ; société qui tient à la fois au pouvoir législatif et exécutif : au pouvoir législatif, par le nombre des membres de l'assemblée nationale qu'elle renferme dans son sein, par l'influence qu'ils ont sur elle ; au pouvoir exécutif, par le grand nombre de ses membres qui composent les corps administratifs, & par le pouvoir, l'ascendant incompréhensible qu'elle a sur le peuple, qui, comme l'on sait, s'est emparé depuis quelque tems du pouvoir exécutif suprême. Il sembloit qu'une telle société devoit attacher, en qualité d'amie de la constitution, quelque importance à la santé du roi, qui en est la cheville ouvrière ; mais on prétend que comme il existe en France un adage ancien qui porte, que le roi ne meurt jamais, la société a été fort tranquille, & n'en a pas même parlé, elle qui tous les jours envoyoit visiter le pouce de Lameth, parce qu'il n'y avoit pas d'adage sur les Lameth.

M. d'Orléans, cousin du roi, devoit sans doute prendre quelqu'intérêt à la meladie de son parent. Si ce que l'on dit est vrai, il ne s'en est cependant pas inquiété beaucoup. Quelques journaux l'ayant averti qu'il falloit aller chez le roi, il y est allé, mais si tard, si tard, qu'il sembloit lui dire : Je viens parce que vous n'êtes point mort ; car je croyois bien que vous m'éviteriez la peine d'une sem-

THE NEWBERRY
LIBRARY

blable visite. Philippe d'Orléans est néanmoins très-patriote.

Et vous aussi, petite société fraternelle, séante sous les jacobins, vous qui recevez les miettes de patriotisme qui tombent de leur table, vous voulez imiter vos saints fondateurs. Vous n'osez pas tout-à-fait ne pas parler de Louis XVI; mais vous renvoyez à la fin de la séance à en faire mention; parce, qu'une pareille bagatelle ne doit pas interrompre vos importantes discussions.

Mais, dites-moi un peu, est-il vrai ce trait que l'on m'a compté? vous aviez un buste du roi dans votre salle; cela a paru sans doute à un de vos confrères, ou à une de vos consœurs, trop sentir le club monarchique. Une voix s'est écriée: l'image d'un roi est trop imposante dans une assemblée comme la nôtre; il semble qu'il n'est là que pour exiger nos respects, ordonner nos hommages. Aussi-tôt dit, aussi-tôt fait, un brave frère a pris son sabre, a coupé les cordes qui tenoient le buste attaché, & l'a emporté dehors. Comme celui-ci n'a pas expliqué ces motifs, qu'il n'a point attendu l'ordre de la société, j'aime à croire qu'il ne l'a fait que parce que cette image attendrissante détournoit l'attention des frères & soeurs, de l'explication des décrets, sur-tout, pendant le tems de la maladie du roi; c'es ainsi qu'on arrache à une pauvre veuve le portrait d'un mari défunt, dont sa vue ne fait que nourrir ses douleurs.

Et notre municipalité, & notre département, n'ont envoyé aucune députation.

Je sais qu'il ne falloit pas effrayer le pu-

blic, en lui faisant regarder cette maladie comme dangereuse; car c'eût été donner des espérances aux aristocrates & aux ennemis de la royauté. Je sais aussi que si la municipalité de Paris, si la société de jacobins de Paris, si notre département eût fait une députation au roi. Comme nos français sont un peuple imitateur, les quarante-quatre mille municipalités du royaume, les quarante mille sociétés des amis de la constitution, les six cents districts, les quatre-vingt-trois départemens, seroient venus l'un après l'autre : il n'y eût eu si petit hâmeau qui n'eût voulu envoyer son député, ou son adresse; & tout cela eût été souverainement ridicule.

Mais cependant, si l'on considère les choses sérieusement, sans chercher à se fasciner les yeux, à se tromper soi-même, quelque intention que l'on ait de voir tout en beau, on ne pourra pas s'empêcher de voir qu'il y a eu d'autres raisons qui ont refroidi l'intérêt, engourdi le sentiment.

Lorsque Louis XV fut malade à Metz, on sait quel attachement lui montra toute la France, quelles alarmes elle ressentit. C'étoit un deuil général : toutes les églises retentissoient de prières, de plaintes, de gémissemens. Tous les français sembloient n'être plus qu'une grande famille désolée. Qu'avoit donc fait ce Louis XV? il avoit montré un peu d'humanité, & les français aussi-tôt lui avoient donné le titre de *Bien-Aimé*. Il succédoit à Louis XIV, & en avoit conservé à-peu-près tout le luxe, malgré le délabrement des finances, tout le despotisme, malgré son caractère

de bonté. S'il fût mort, son successeur étoit tout prêt; il eût été remplacé sans trouble, sans aucune explosion. Certes, le danger où étoit Louis XV n'exposoit pas l'état à un bouleversement total, à des convulsions terribles.

Quelle différence entre la situation où nous nous trouvons aujourd'hui, et celle où étoit la France alors? La constitution s'achève lentement, mais enfin, il est vrai, elle s'achève. Quelque consolante que soit cette considération, elle ne suffit pas pour ôter toute crainte. Ce n'est pas le tout que d'avoir des loix et une constitution, il faut qu'elle s'exécute, il faut que la grande machine du gouvernement soit en marge, que tous ses ressorts soient en jeu, qu'ils aient toute leur élasticité, que les roues s'engrainent bien, afin qu'on puisse être sans inquiétude sur sa bonté, sur sa durée. Or, toutes les loix qui sont faites n'ont pas pu encore avoir leur exécution, et toutes ne sont pas faites encore. A proprement parler, nous n'avons en ce moment qu'une constitution en théorie. Quand elle sera toute entière en pratique, alors nous n'aurons point tant à craindre des événemens, mais dans ce moment où nous n'avons pu encore recouvrer toutes nos forces, sa moindre crise peut avoir des suites funestes; une roue qui viendroit à manquer, pourroit nous rejetter dans ce chaos.

Nous connoissons le caractère de notre roi; malgré sa douceur, il a de l'énergie; car certes, il lui en a fallu, pour lutter contre l'orage depuis deux ans, pour se maintenir toujours ferme au milieu du choc des deux partis, qui l'ont pris pour le but de leurs traits. Nous

connoissons son amour pour la révolution. A-t-il rien refusé à l'assemblée nationale ? n'a-il pas acquiescé à tous les sacrifices que la liberté de la France exigeoit de lui ? Qu'on suppose à sa place un Louis XIV, croyez-vous que ce sultan eût consenti à n'être que l'agent de la nation, à n'être que le dépositaire d'un pouvoir emprunté ? croyez-vous qu'il se fût volontiers réduit à abdiquer son titre de souverain, de législateur suprême, pour un simple *veto* suspensif ? Je sais que tout l'orgueil de Louis XIV n'auroit pu arrêter la révolution, qu'il eût peut-être ensanglanté de sa chûte les marches du trône. Mais, croyez-vous qu'en tombant, il n'eût pas fait payer cher sa mort au parti populaire ? La guerre civile, nous l'aurions eue. Que de flots de sang eussent été versés ! Louis XVI nous a épargné tous ses malheurs. Sa prudence a tout arrêté ; c'en étoit assez pour que sa maladie nous affectât tous vivement.

Indépendamment de sa reconnoissance, notre propre intérêt devoit nous rendre ces jours précieux, comme nous l'avons déjà dit. Tout ne marche point encore. Or, qu'arriveroit-il si le régent qu'on donneroit au royaume pendant la minorité du prince, vouloit faire le Louis XIV, rassembler autour de lui le feu ban, & le feu arrière-ban, épouser les querelles, partager les passions des mécontens, vous retomberiez dans la guerre civile, & notre révolution retardée, retrogradée, courroit de grands hasards.

Songez que deux partis sont là tout prêts à profiter des moindres avantages ; la mort du

roi en seroit un grand pour eux ; car il est l'ennemi de toutes les factions. A sa mort, l'aristocratie chercheroit à renaître de ses cendres, à profiter de la jeunesse du roi, à attirer dans son parti le régent, ou le lieutenant-général du royaume : elle cabaleroit pour le faire choisir à sa fantaisie ; & ce ne seroit là que le prélude de ses fureurs. Les démagogues, fougueux adversaires de la monarchie, travailleroient de leur côté, d'abord qu'il n'y eût point de roi. Ils voudroient se servir de l'occasion, pour tâcher de réaliser leur projet de républicanisme. Voilà donc la France déchirée au moment même de la mort du roi. Supposons que la raison, que la constitution triomphât, qu'il y eût un roi, comme je n'en doute pas, ceux-ci chercheroient à attirer le régent de leur côté. Le peuple, jouet des deux partis, se livreroit à des excès, & l'anarchie qui certes n'a duré que trop long-tems, & qui commence à cesser, reprendroit, comme auparavant, toute sa licence.

Il n'y a eu que les gens sages, que les citoyens prudens et modérés, qui aient senti tous ces inconvéniens ; il n'y a eu qu'eux qui aient pris un vif intérêt à la maladie du roi. Ceux-là ne sont agités par aucune passion, dominés par aucune vue personnelle, et malheureusement aussi c'est le très-petit nombre.

Il r paru assez que les deux partis extrêmes régnoient par-tout. Tous deux par des motifs différens, ont empêché qu'on fît beaucoup d'attention à la maladie du roi. Tous deux sont venus à bout de paralyser le cœur des François. C'est par l'ascendant de ces deux partis,

qne les corps administratifs, que les sections, que la société des amis de la constitution sont restés dans une apathie si profonde. Ce qui prouve que cette indifférence étoit dans leur âme ; qu'elle n'étoit ni méditée, ni raisonnée, c'est qu'ils ne s'apperçoivent qu'aujourd'hui de cette inconvénance et de l'indécence de leur conduite, et ils tâchent de s'excuser, en disant qu'il eût été iudiscret de multiplier les visites et les députations ; que c'eût été fatiguer le malade, et augmenter sa maladie. Cette considération n'avoit pas arrêté les aristocrates, lorsque Cazalès eut son accident au crâne, ni les patriotes, lorsque Lameth en avoit eu un à la main. Oh ! je le vois bien : la chose est assez claire. Ils aiment tous le roi bien plus que cela.

De l'Impremerie des Frères, rue des Maçons.